

Discours d'ouverture de la 3^{ème} session de l'audition
Faire des PTOM des relais de la politique de développement de l'UE

Madame la Présidente,
Chers collègues,
Mesdames, Messieurs

Je suis très heureux de présider ce troisième panel. J'espère que vous appréhendez mieux maintenant la problématique des pays et territoires d'outre-mer grâce aux différentes présentations que les experts ont réalisées.

Dans le cadre de ce panel nous allons échanger sur la place que pourraient jouer les PTOM dans la politique de développement de l'Union européenne. En effet, de nombreux PTOM sont voisins de Pays en développement notamment dans la Caraïbe et le Pacifique. L'idée de faire de ses derniers des relais de l'Union européenne est fondamentale selon moi et mérite d'être approfondie.

Comme vous le savez, je suis originaire de Nouvelle-Calédonie et je vois que la place de l'Union européenne dans la région pourrait être renforcée notamment si l'Union utilisait ses PTOM, comme la Nouvelle-Calédonie ou encore la Polynésie française pour diffuser ses valeurs dans le Pacifique.

A cet égard je tenais à féliciter la Commission européenne, qui dans sa nouvelle proposition de Décision d'association d'outre-mer, a pris acte de la nécessité de renforcer l'insertion régionale des PTOM. En effet, l'enveloppe qui est allouée est désormais importante – elle est de 105 millions d'euros. C'est une augmentation conséquente par rapport aux 40 millions d'euros actuellement alloués à la coopération régionale. J'espère donc vivement qu'avec cette nouvelle enveloppe une vraie stratégie de développement sera mise en place et que les PTOM pourront voir leur rôle dans leur région respective accru.

Pour mieux échanger sur le sujet, je souhaite maintenant donner la parole à notre expert, à M. DELADRIERE, homme politique et haut fonctionnaire de Nouvelle-Calédonie - un ami également. Je suis certain qu'il sera vous donner des éléments de réflexion pertinents dans le cadre de ce panel.